

1028 Préverenges
Publication trimestrielle distribuée
gratuitement à tous les ménages
de Préverenges

Editeur responsable:
Commune de Préverenges
www.preverenges.ch
e-mail: commune@preverenges.ch

Numéro 155 - septembre 2013

journal de Préverenges



Billet du Syndic



Retour sur un bel été

Après un début difficile, un printemps qui nous a fait douter un instant de la pertinence des affirmations des climatologues, tant il a fait gris et frais, tant il a plu, les mois de juillet et août ont été magnifiques. L'occasion pour votre Syndic et pour les Préverengeois d'apprécier à maintes reprises la beauté et la singularité du site où nous vivons.

Que de beaux moments passés ensemble dans ce petit coin de paradis où nous vivons. Le coup d'envoi lancé à l'occasion du triathlon de Préverenges, ressuscité pour sa 13^e édition, a donné le ton, malgré un temps un peu mitigé, qui a forcé les concurrents et surtout les enfants à être téméraires dans un lac agité. Un moment d'émotion pour beaucoup, dans une ambiance si particulière.

La Fête de l'Abbaye des agriculteurs, organisée de mains de maître par notre Abbé-président, dans une nouvelle formule recentrée sur le village, a permis à beaucoup d'entre nous de se côtoyer dans un moment d'amitié et de tradition le 1^{er} week-end de juillet. Et que dire de cette Fête du 1^{er} août, si chaleureuse sur la place de Fête, moment durant lequel nous avons pu nous replonger dans la tradition dans un cadre magnifique, avec cette vue magique sur notre lac, sur cette étendue d'eau offerte à nos regards sur toute sa longueur.

Comme j'apprécie ces moments avec vous, en pleine communion avec mon pays.

L'été a été magnifique, et ce n'est pas la fréquentation de la plage qui le contredira. Des soucis me direz-vous? Oui quelques soucis bien sûr. Pour moi, avant tout, celui de composer avec les attentes et les souhaits de chacun dans le respect mutuel; celui de veiller à la bonne mise en place des mesures décidées par votre Municipalité. Si l'on peut regretter que la mise en application de l'interdiction des grils privés soit intervenue trop tard au 15 août, nous avons pu constater le civisme des utilisateurs de la plage qui ont respecté l'interdiction dès sa mise en place, une constatation réjouissante. Au bilan de cette saison de transition, en demi-teinte sur certains aspects, il reste à mes yeux l'impression de bonheur et de joie de vivre des enfants et des familles rencontrés à l'occasion de mes nombreuses inspections de la plage. Comment ne pas être satisfait à la vue de tant d'enfants et de parents, heureux de prendre du bon temps tout près de chez eux dans un endroit si idyllique.

Alors que l'été était déjà en recul le 1^{er} dimanche de septembre, l'arrivée d'une nouvelle pasteur à Préverenges a été fêtée à l'occasion d'un culte organisé en plein air sur le Monteiron. Une très bonne nouvelle pour la communauté protestante, celle d'avoir retrouvé une écoute, une personne à qui se confier peut-être. Au-delà des convictions religieuses, partagées ou non, il s'agit bien d'une présence d'importance pour notre communauté et ses rites, un service à la population.

Ce fut également l'occasion d'admirer encore le territoire communal et l'étendue lacustre offerte à nos yeux, cette fois avec un peu de hauteur, depuis la colline du Monteiron.

Des étés comme celui-ci, nous en voulons d'autres, pour continuer à bien vivre à Préverenges.

NOUVEAU!!! Velopass devient PubliBike



Publi

Bike



Après une année de préparation, velopass et PubliBike se sont unis et proposent désormais aux clients une offre uniforme dans toute la Suisse avec une seule carte client. Plus de 1000 vélos traditionnels et électriques sont disponibles dans plus de 100 stations réparties dans toute la Suisse.

La Commune de Préverenges a installé 10 vélos en libre service en dessous de l'arrêt de bus «Préverenges», vers le nouveau collège.

Pour les utiliser, il vous suffit d'obtenir un abonnement auprès de Publibike www.publibike.ch (0848 09 08 07)

ou une carte journalière magnétique en vente au Contrôle des habitants.

Les cartes journalières sont valables 24 heures, au prix de Fr. 10.- et d'une caution de Fr. 90.- par carte de crédit (si le vélo est rendu dans les délais et qu'aucun dégât n'a été occasionné, la caution est débloquée automatiquement la semaine suivante).

Informations et dépliants au Contrôle des habitants ou sur www.publibike.ch.

Venez les découvrir!

La rédaction

Drapeaux aux armoiries de Préverenges



Action réservée à tous les habitants de Préverenges souhaitant acquérir un drapeau aux armoiries de la Commune, nous vous proposons de vous inscrire auprès de la Sécurité municipale (021 811 50 73), pour un achat éventuel, selon prix en fonction du nombre de drapeaux commandés:

1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 298.- pièce

1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 162.- pièce, pour 10 drapeaux commandés

1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 104.- pièce, pour 20 drapeaux commandés

1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 65.- pièce, pour 50 drapeaux commandés

Ces drapeaux sont confectionnés en Starflag, 100 % polyester, prévus pour l'extérieur, ils seront munis de mousquetons afin de pouvoir les accrocher sur un mât, et les armoiries de Préverenges seront incrustées.

Il va de soi qu'avant la commande finale, nous vous informerons par courrier personnel du prix que vous aurez à payer, et ceci en fonction du nombre de souscriptions parvenues au bureau.

Carte journalière «Commune» des CFF



Cette carte vous permet de voyager, le jour indiqué, pour Fr. 35.- dans toute la Suisse.

Elle est disponible au **Contrôle des habitants** de la Commune de Préverenges.

Carte journalière CGN



Profitez d'une offre avantageuse sur la carte journalière CGN et voyagez durant toute la journée en 1^{re} classe au prix de Fr. 45.- et de Fr. 22.50 pour les enfants de 6 à 16 ans et les titulaires d'un abonnement demi-tarif. La carte journalière est valable sur toutes les lignes régulières (à l'exception des croisières événementielles). Pour de plus amples renseignements ou pour l'acquisition de la carte journalière, le **Contrôle des habitants** se tient à votre disposition (tél. 021 811 50 75).

Informations de la Municipalité

Principales décisions de la Municipalité

• Dispenses d'enquête

- installation de panneaux solaires, Chemin des Vignes 10-12,
- réfection des balcons et de la façade sud, Route d'Yverdon 4,
- transformation d'une chaufferie, Chemin des Mouettes 2 A à E.

• Permis de construire / démolition

- transformation du chalet existant, avenue de la Plage 4,
- modification du garage et de l'accès, Allée des Pompiers 3,
- installation d'une pompe à chaleur, Chemin Neuf 45,
- adjonction d'un sas d'entrée non chauffé, Chemin des Uttins 39,
- agrandissement du parking sous-terrain et modification de la rampe d'accès au sous-sol, Chemin du Closalet 8 et 10,
- construction d'une villa familiale avec piscine, Route de Genève 6.

La Municipalité a également:

• pris acte:

- du montant de Fr. 28'709.- versé par la Fondation pour l'Accueil de jour des enfants (FAJE) au titre d'aide à la pierre pour l'agrandissement de l'UAPE Les Guifettes.
- que 5216 habitants résident à Préverenges et 88 sont en séjour au 31.8.2013,

• décidé:

- de nommer M. Yan Nicolier au titre de premier agent de la sécurité publique dès le 1.6.2013,
- d'engager M. Yves Ecuyer à 100% au service de la conciergerie dès le 1.6.2013 afin de remplacer M. G. Giobellina qui a fait valoir son droit à la retraite dès le 1.9.2013,
- d'approuver la proposition de révision totale des statuts de la Caisse intercommunale de pensions (CIP),
- d'autoriser l'organisation de la Fête annuelle du Surf-Shop le 13 et 14.7.13,
- de modifier les jours de tournée de ramassage des ordures ménagères pour des raisons logistiques,
- d'autoriser l'organisation du 6^e Vide-Garage dans le secteur village le 21.9.13,

- d'octroyer la bourgeoisie de Préverenges à M. Giovanni Accardo, Mme et M. Marzia Porta et Jean-Christophe Babin ainsi qu'à leurs 3 enfants, à M. Elvis Ribic, à M. Alexandre Babin et Mme Amelia Bellofatto,
- d'autoriser la sortie à l'étranger des jeunes d'Univers 1028,
- d'accepter la création d'une adresse mail pour les conseillers communaux,
- d'engager M. Nicandro Vallone en tant qu'éducateur à l'UAPE Les Guifettes dès le 26.8.13 en remplacement de Mme Noémie Diserens,
- de fixer la date de la réception des nouveaux citoyens le mercredi 6.11.13 au Château,
- de désigner M. Jérôme Azau, Municipal, en qualité de Vice-président de la Municipalité pour 2013-2014,
- de désigner M. Safet Cokovic, chef du service de conciergerie, en tant que responsable du service de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments communaux dès le 26.08.13,
- d'engager, suite au départ de M. Clément Balmer au 30.8.13, Mlle Morgane Vassali comme collaboratrice au service technique dès le 17.9.13.

• adjugé les travaux/mandats suivants:

- Collège Tribord – Aménagements de la place de jeux, entreprise Bimbo, Hinnen Equipements SA, Alpnach,
- Collège Tribord – Aménagements de la place de jeux, entreprise RealSport SA, Châtel-St-Denis,
- Bâtiment le Château – Révision de l'installation de chauffage au sol, entreprise Klima, Villars-Ste-Croix,
- Aula – Modification de la sonorisation, entreprise Entr'Actes Sàrl, Cerlier,
- Etablissement scolaire – Achat de mobilier, entreprise Hunziker SA, Ecublens,
- Collège Bâbord – Réfection de 11 salles de classe, entreprises:
 - Strehl SA, Lausanne
 - N. Paratore, Morges
 - Roulin Electricité Sàrl, St-Prex
 - Galmar SA, St-Prex
- Collège Tribord – Entretien pour l'année scolaire 2013-2014, entreprise la Romande d'Entretien SA, Cugy.

D'autre part, le Conseil communal a pris connaissance des communications de la Municipalité, dont on retiendra, en particulier:

- Facture de la police cantonale – A l'initiative de la Municipalité et dans le but de clarifier la position de la Commune de Préverenges dans cette affaire, MM. Delacrétaz et Azau ont rencontré le 15.08.2013, Mme J. De Quattro, Conseillère d'Etat, accompagnée de 2

collaborateurs du service et du commandant de la police cantonale. Cette réunion a permis à la Municipalité de réitérer ses interrogations quant au mode de financement des missions générales de police effectuées par les services cantonaux,

- Collège Tribord - Entreprise de nettoyage – La Municipalité a décidé de poursuivre la collaboration avec une entreprise privée pour les travaux de nettoyage et d'entretien pour l'année scolaire 2013-2014,
- La Municipalité a accepté le projet d'animation de certains quartiers de Préverenges proposé par le Centre de jeunes Univers 1028 et destiné aux enfants de tous âges. A cette occasion, durant 3 mercredis après-midis, les responsables du centre de jeunes ont organisé divers jeux et activités, le 28 août à la plage de Préverenges, le 4 septembre aux Uttins, enfin le 11 septembre au Rionzi,
- M. Delacrétaz, Syndic, et Mme Cottier, Conseillère municipale, ont participé le 1.9.13, sur la colline du Monteiron, au culte d'installation de Mmes Ira Jaillat, dont le poste passe d'un 50% à un 100% ; et Claudine Masson Neal, nouvelle pasteur ; toutes deux élues à fin mai 2013 par l'assemblée extraordinaire de la Paroisse de Lonay-Préverenges-Vuillerens. Mme Masson Neal disposera d'un bureau à Préverenges,
- Pour rappel, depuis la rentrée 2012-2013, les élèves de 10-15 ans sont transportés au moyen des transports publics de l'entreprise MBC. Jusqu'en décembre 2012, l'abonnement de base donnait accès à 2 zones. Dès cette date, l'abonnement de base ne donne plus droit qu'à 1 zone, comprenant les 4 villages de l'établissement scolaire, mais non plus Morges. A l'instar des autres municipalités concernées, la Municipalité de Préverenges a décidé de subventionner l'acquisition d'une zone supplémentaire pour les élèves de la commune au bénéfice d'un abonnement. Sont concernés une vingtaine d'élèves de 7^e-8^e HARMOS (anciens élèves de 5^e-6^e du cycle de transition). La différence est de Fr. 18.- par abonnement,
- Au vu du grand nombre de pendulaires et d'employés des entreprises environnantes qui viennent stationner sur le parking du Bief et afin de permettre un meilleur usage de ce parking à la population, la Municipalité a décidé de diminuer à 5 heures la durée de stationnement qui était auparavant fixée à 10 heures,
- Stationnement – Suite à la motion Morattel, la Municipalité informe que le règlement communal sur le stationnement est en préparation et sera traité à la lumière des conclusions du rapport Christe & Gyax de décembre 2011. Une prise de position de la Municipalité à ce sujet pourra être communiquée au Conseil communal au printemps 2014.

LA MUNICIPALITE



Contrôle des champignons

Le contrôleur officiel des champignons pour la Commune de Préverenges, M. Charles Nicod est à nouveau à disposition des intéressés pour examiner les cueillettes et donner tous les renseignements utiles

**les lundis et les samedis de 18h00 à 19h00
du 19 août au 9 novembre 2013.**

A l'exception du samedi 28 septembre 2013 où vous pouvez consulter la liste affichée sur la porte du local qui vous renseignera sur les heures d'ouverture des autres offices de la région.

Local:

Place du village, salle de réunion dans le bâtiment de l'église (entrée par la porte de droite de l'église).

La Municipalité

Echo du Conseil communal

Echo du Conseil communal

Séance du 20 juin 2013

Présidée par M. Alain Garraux.

Le Conseil communal a enregistré le dépôt du préavis suivant:

- projet de centre aquatique Région Morges – Demande d'un crédit global de Fr. 63'313.- pour l'acquisition au capital de la future société anonyme et le financement des études nécessaires à la finalisation du projet.

Le Conseil communal a ensuite examiné les préavis suivants et a pris la décision communiquée ci-après:

- d'adopter le nouvel article 23 bis du Règlement de police du 26 mai 1991 et de requérir son approbation par le Département de l'intérieur,
- de renvoyer à la Municipalité le préavis relatif à l'aménagement d'un parking au Port du Bief.

Lors de la séance du 20 juin 2013, le Conseil communal a approuvé les comptes et la gestion 2012:

a) Amortissement extraordinaire

Achat parcelle n° 1977 au Trési Fr. 677'657.35

b) Provisions

Renouvellement parc véhicules	Fr. 100'000.00
Renouvellement éclairage public	Fr. 100'000.00
Construction/entretien bâtiments communaux	Fr. 500'000.00
Développement du sport	Fr. 34'000.00
Développement durable	Fr. 50'000.00
	Fr. 784'000.00

c) Virement à capital

Fr. 829.29

Total

Fr. 1'462'486.64

Prochaines séances: Les jeudis 10 octobre et 5 décembre 2013.

Les séances du Conseil communal sont publiques.

Service du feu

Nouvelles du SIS Morget

Devenir sapeur-pompier volontaire au SIS Morget

Vous êtes intéressés par ce qui touche au sauvetage et au monde des pompiers, à l'aide pour autrui, vous avez envie d'apprendre des techniques d'interventions, de manipuler des lances à incendies, de vous faire des nouveaux amis. Vous avez 18 ans révolus, disponible, motivé(e), et en bonne condition physique. Le recrutement du SIS Morget a lieu le:

7 novembre 2013 à 19h30
Caserne de Morges
Rue de Marcelin 1 - 1110 Morges

Cette journée est harmonisée dans tout le canton sous la houlette de la FVSP en collaboration avec l'ECA, avec une participation active de cette dernière sous la forme d'affiches, de clips TV ainsi que d'articles dans la presse.

De plus amples renseignements sur le site de l'ECA: www.118-info.ch.

Si vous êtes intéressés à devenir sapeur-pompier, vous pouvez également en tout temps consulter le site du SIS Morget: www.sismorget.ch ou vous renseigner au 021 801 65 55.

Nous avons besoin de jeunes motivés qui s'engagent pour la communauté!



Service dentaire scolaire

SERVICE DENTAIRE SCOLAIRE DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE PREVERENGES ET ENVIRON

Les élèves de l'Etablissement scolaire bénéficient chaque année d'un contrôle dentaire (dépistage).

Les traitements nécessaires sont confiés à un médecin dentiste privé ou au médecin dentiste scolaire, au choix des parents.

Pour information, le règlement du Service dentaire scolaire figure ci-dessous.

REGLEMENT

Service dentaire scolaire

Art. 1 – Le service dentaire scolaire de l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges (EPSP) est ouvert aux enfants des classes enfantines, primaires et secondaires de l'Etablissement.

Les tarifs pour dépistages et soins dentaires scolaires de la Société Suisse d'Odontostomatologie (SSO) sont applicables.

Dépistage

Art. 2 – Les enfants sont examinés une fois par année par le médecin dentiste scolaire durant les heures d'enseignement. Cet examen concerne tous les enfants sans exception. Il est gratuit.

Traitement nécessaire

Art. 3 – Après chaque visite de bouche (dépistage), les parents ont le devoir de faire exécuter, si nécessaire, les traitements appropriés, que ce soit auprès du service dentaire scolaire, ou par un médecin dentiste privé.

Devis

Art. 4 – En cas de traitement par le service dentaire scolaire, un devis sera envoyé aux parents s'il est à prévoir que les frais de traitement dépasseront Fr. 500.-. Le devis devra être rendu signé par un représentant de l'autorité parentale dans un délai de 10 jours.

En cas de frais plus élevés que prévus, les parents seront avisés.

Rendez-vous manqués

Art. 5 – Les rendez-vous manqués sans avertissement et non excusés seront facturés. Plusieurs rendez-vous manqués peuvent conduire à l'exclusion du service dentaire.

Facturation

Art. 6 – En fin de traitement, la facture est établie par le médecin dentiste scolaire et adressée au service de comptabilité de la Commune boursière de l'Etablissement qui l'acquitte et se charge du soin de recouvrement auprès des détenteurs de l'autorité parentale.

En cas d'insolvabilité des détenteurs de l'autorité parentale, la commune de domicile de l'enfant au moment du traitement prend en charge celui-ci.

Entrée en vigueur

Art. 7 – Le présent règlement, entré en vigueur le 1er janvier 2008, a été modifié le 5 décembre 2012 par le bureau de l'entente scolaire.

Il abroge tous les règlements antérieurs.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX SOINS DENTAIRES

Pour les élèves domiciliés sur le territoire de la Commune de Préverenges, une participation aux frais de traitement dentaire en fonction des revenus de leur(s) parent(s) est aussi prévue, conformément au règlement municipal suivant:

Portée, but

Art. 1 – Le présent règlement fixe les modalités de la participation communale aux soins dentaires scolaires.

Seuls ont droit au subsidé, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, les enfants dont les parents sont domiciliés dans la Commune de Préverenges.

Les subsides sont accordés pour les soins prodigués par le médecin-dentiste scolaire ou par un autre médecin-dentiste au bénéfice d'une autorisation de pratiquer en Suisse.

Quel que soit le montant des honoraires, seuls les tarifs en vigueur pour soins dentaires scolaires de la Société Suisse d'Odontostomatologie (SSO) sont applicables pour le calcul de la participation communale.

Participation communale, principe

Art. 2 – Le montant de la participation communale est déterminé par le revenu net imposable des parents au moment de la requête, augmenté du 5% de la fortune excédant Fr. 100'000.-.

Nature des soins pris en charge

Art. 3 – La participation communale se limite aux seuls soins conservateurs des dents des deux dentitions, à savoir obturations et traitements des racines, ciments, porcelaines, amalgames et extractions. Tous les traitements restaurateurs, dents à pivot, couronnes, ponts, prothèses et redressements, sont à la charge des parents. Certaines exceptions pourront cependant être consenties par la Municipalité, après examen de la situation matérielle des intéressés. Sa décision est sans appel.

Octroi du subsidé, modalités

Art. 4 – Pour les traitements effectués par un médecin dentiste privé, le subsidé est accordé sur présentation des factures acquittées, jusqu'à concurrence du tarif correspondant de la Société Suisse d'Odontostomatologie (SSO).

Les factures relatives aux soins prodigués par le médecin dentiste scolaire sont acquittées par le Service communal de comptabilité, puis adressées aux détenteurs de l'autorité parentale, avec indication de la part prise en charge par la commune.

Perte du droit au subsidé

Art. 5 – Les parents qui négligent de faire exécuter les traitements prescrits lors du dépistage peuvent perdre le bénéfice de la participation communale, jusqu'au moment où ils auront, à leurs seuls frais, fait remettre en état la denture de l'enfant.

Barème

Art. 6 – La participation communale aux frais des soins dentaires donnés aux enfants jusqu'à la fin de leur sco-

larité obligatoire est réglée selon le barème figurant en annexe, qui fait partie intégrante du règlement.

Adaptation du barème

Art. 7 – Conformément à la décision du Conseil communal du 4 mars 1993, la Municipalité a la compétence d'adapter en tout temps le barème inclus à l'article 8 ci-dessus.

Entrée en vigueur

Art. 8 – Le présent règlement entre en vigueur le 1.7.2007. Il abroge tous les règlements antérieurs, en particulier le règlement du 5 avril 1993.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 juin 2007.

Annexe: barème de la participation communale aux soins dentaires, adopté par le Conseil communal le 4 mars 1993 et adapté le 18 juin 2007 par la Municipalité (article 7 du règlement)

Barème actualisé des revenus déterminant la participation communale aux frais dentaires (annexe au règlement communal sur la participation aux soins dentaires)

Participation minimale des parents Fr. 50.-.

REVENUS DETERMINANTS		CHARGES DE FAMILLE			
Barème actualisé 2012* (115.9 points)		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
jusqu'à	26'000	90 %	90 %	100 %	100 %
26'001	28'000	80 %	90 %	90 %	100 %
28'001	30'000	70 %	80 %	90 %	90 %
30'001	32'000	60 %	70 %	80 %	90 %
32'001	34'000	50 %	60 %	70 %	80 %
34'001	36'000	40 %	50 %	60 %	70 %
36'001	38'500	30 %	40 %	50 %	60 %
38'501	40'500	20 %	30 %	40 %	50 %
40'501	42'500	10 %	20 %	30 %	40 %
42'501	44'500	0 %	10 %	20 %	30 %
44'501	46'500	0 %	0 %	10 %	20 %
46'501	48'500	0 %	0 %	0 %	10 %
48'501	et plus	0 %	0 %	0 %	0 %

*base du coût de la vie du mois d'octobre 2011

Rubrique commerciale

NOUVELLES ENTREPRISES - COMMERCE - BUREAUX

Easyvap Sàrl

Nettoyage automobile et vente de matériel de nettoyage professionnel et particulier

ZI Le Trési 3

A. Martin – Paysages

Entretien d'extérieurs / Jardins

Rte de Genève 82 A

Caseificio Alba Sàrl

Production artisanale et distribution de produits alimentaires en provenance d'Italie

Ch. du Vuasset 5

CESSATION - CHANGEMENT D'ADRESSES

Rochat Industrie SA

Commerce de produits techniques et de composants industriels

à Renens

Gtechnologies Sàrl

Nouvelle raison de commerce CREATE OR DIE SARL

à Carouge GE

Nouvelles de l'île aux oiseaux et de la nature

Nidification rare

En 2012 et 2013, les nidifications du Tadorne de Belon ont été constatées sur l'île aux oiseaux à Préverenges avec de nombreux poussins. C'est la première fois que cette espèce réussit à mener ses nichées à bien sur ce site malgré la pression des prédateurs.

Le cas du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

En Suisse, c'est un nicheur très rare; migrateur régulier, peu fréquent, hivernant rare. Intermédiaire entre un canard et une oie, le Tadorne de Belon fait figure d'exotique par la combinaison unique de ses couleurs vives.

Il se caractérise notamment par la présence d'un tubercule rouge chez le mâle pendant la période de reproduction. Il est inféodé au littoral en Europe occidentale, où il niche notamment dans les terriers de Lapins de garrenne.

Jusqu'au début du XX^e siècle, le Tadorne de Belon a beaucoup souffert de la chasse, qui était responsable de son déclin dans l'ensemble de son aire de répartition. Suite à l'instauration de mesures de protection, la population a pu augmenter, notamment en Camargue, où l'espèce avait été presque exterminée; elle s'y est rétablie, au point de compter aujourd'hui plus de 500 couples et d'essaimer vers d'autres secteurs littoraux. Alors que la population d'Europe occidentale est en augmentation, celle d'Europe orientale est en déclin.

Le Tadorne de Belon niche sur la majeure partie des côtes européennes entre l'ouest de la France et la Scandinavie, jusque dans le nord de l'Allemagne où il est en expansion. Les oiseaux d'Europe occidentale migrent vers la mer de Wadden pour y muer pendant l'été, avant de retourner passer l'hiver sur leur site de nidification ou au sud de celui-ci.

En Suisse, l'espèce est rare en migration et en hivernage sur les lacs et les retenues du Plateau, principalement sur le Léman, le lac de Neuchâtel, la retenue de Klingnau et le Lac de Constance.

Ce Tadorne est dédié à Pierre Belon (1517-1564), grand zoologiste français de la Renaissance.

j.oberhaensli@bluewin.ch



Photo Lionel Maumary, www.oiseau.ch.

Sociétés locales



Abbaye des agriculteurs de Préverenges

Quels jours fastueux et magnifiques se sont déroulés les 5, 6 et 7 juillet dans notre commune, pour la première fois sur le site du Collège «Les Voiles du Léman».

Tout a commencé le vendredi par l'installation sur la place Tribord sud pour le plus grand plaisir des enfants.

Le vendredi après-midi, les tireurs se sont concentrés sur leurs tirs au Stand d'Echandens. La journée s'est terminée sur place par un repas du terroir partagé dans une ambiance détendue et fort sympathique pour le bonheur de tous.

Le samedi matin a débuté par la Diane annonçant la fête à plusieurs endroits de la commune. Les tirs se sont poursuivis au stand et l'Assemblée générale a accueilli plusieurs nouveaux membres soit, Markus Buchegger, Patrick Crausaz, Guy Delacrétaz, Jean-Philippe Delarageaz et Patrick Luthi.

Le samedi après-midi, les jeunes ont apprécié les prestations de trois groupes de rock qui se sont produits en concert sur la place Tribord nord alors que sur la place Tribord sud, la fête foraine battait son plein et que les activités proposées par «Univers 1028» connaissaient un beau succès.

Vers 17h30, la tradition a repris ses droits, par la cérémonie de Couronnement des rois du tir des membres et du tir des enfants. Puis tout ce petit monde s'est déplacé avec le public en cortège à travers le village pour se rendre à la salle polyvalente où a eu lieu la distribution des prix du tir des enfants et l'apéritif offert à toute la population.

Cette magnifique journée s'est terminée par un bal conduit par l'orchestre RedHits à la Salle polyvalente dans une excellente ambiance, cependant refroidie quelque peu par une fausse note logistique du restaurateur de la Fête.

Le dimanche matin, selon une coutume bien établie depuis la Fête du 200^e en 2007, l'Esplanade Jean Villard Gilles a été le théâtre d'une très belle célébration œcuménique présidée par la Pasteure Mme Ira Jailliet pour la communauté protestante et le Diacre, M. Roland Muggli pour la communauté catholique. La partie musicale a été assurée avec harmonie et sensibilité par le Chœur mixte «La Barque» et «La Concasseuse».

Après la distribution des prix aux principaux lauréats des tirs de l'Abbaye et l'apéritif offert à tous par la Municipalité, le cortège escorté au large par «La Vaudoise», s'est déplacé dans la joie et la bonne humeur jusqu'à la Salle polyvalente où fut très bien servi le banquet traditionnel de la fête.

La partie officielle a été conduite de main de maître par notre membre d'honneur Jean-Michel Morattel. Les propos successifs bien sentis et empreints tantôt de sagesse

et d'humour, de notre Abbé-Président, Jean-Hubert Jaquier, de l'invité d'honneur et orateur principal, M. Jacques Bourgeois, directeur de l'Union Suisse des Paysans, de notre syndic, Guy Delacrétaz et du président de notre conseil communal, Alain Garraux, ont été suivis avec attention et intérêt.

Luc Gizendanner, Abbé-Président de Lonay, nous a apporté le message de notre filleule et du giron des Abbayes de la Venoge.

A noter la qualité du banquet traditionnel qui nous a été servi dans une ambiance de fête chaleureuse et conviviale, animée musicalement par la «Concasseuse».

Après l'Hymne vaudois chanté par toute l'assemblée, c'est en cortège que nous nous sommes rendus au Chemin des Pignets pour la collation de l'abbé et des Rois faite d'une dégustation équilibrée et gustative entre le chasselas, la fondue fribourgeoise, les bricelets et les pains «surprise».

Mille mercis à Mme et M. Jaquier et aux Rois pour leur accueil.



Le dimanche soir, l'humoriste Bouillon a réjoui un public nombreux et convaincu avec ses sketches du terroir plus vrais que nature et teintés parfois d'un humour coriace. La soirée s'est terminée par le bal conduit par l'excellent orchestre «Les Fourmis rouges».

Pour la première fois sur le site du Collège «Les Voiles du Léman», cette fête «test» fut une belle réussite et l'analyse de son déroulement constituera une base solide pour affiner l'orientation et l'organisation à donner aux fêtes futures.

Nous tenons à témoigner notre reconnaissance et notre gratitude à toutes celles et ceux qui se sont engagés par un soutien, une fonction ou ponctuellement pour la préparation ou le bon déroulement de cette manifestation.

Que vive notre belle Abbaye!

Pour le Conseil de l'abbaye des agriculteurs
Claude de Titta, greffière

Agenda:

Loto de l'Abbaye des agriculteurs
Dimanche 29 décembre 2013.







Local des jeunes de Préverenges

Vente de pâtisseries et de savons au marché de Morges, samedi 8 et 22 juin

Durant deux samedis, une vingtaine de jeunes entre 10 et 15 ans ont tenu un stand au marché de Morges afin de faire profiter la population de délicieux gâteaux ainsi que de magnifiques savons confectionnés par leurs soins.

Avec un magnifique temps, la motivation était bien présente pour ces jeunes désireux de gagner un peu de sous pour financer leurs divers projets. C'est ainsi que Julie, Olivia, Mark, Eva, Léana, Loris, Mirco, Nicolas,



Yonatan, Kilian, Samy et Larisa ont récolté assez d'argent pour aider à financer la mise en place d'une salle de projection à Univers 1028. Puis Hugo, Hendry, Mirco, Dejan, Tom et Yann ont travaillé très dur dans l'espoir de partir en octobre voir un grand match de football.

Toutes les photos sur notre site internet www.univers1028.ch

Nettoyage d'Univers 1028, du 21 au 23 août

Tous les jeudis en fin d'après-midi, 4 jeunes membres du Local ont la possibilité de faire le ménage à Univers 1028 et peuvent donc gagner quelques sous.

Comme chaque été, nous profitons des vacances pour faire le nettoyage intégral de nos locaux. Afin d'accueillir au mieux pour la rentrée 2013 les jeunes de Préverenges, Denges, Lonay et Echandens, lors de trois demi-journées nous avons frotté, récuré, astiqué, trillé, aspiré, dépoussiéré et rangé l'ensemble du Local des jeunes.

Nous sommes spécialement fiers de notre équipe de jeunes qui a su montrer pendant ces quelques jours beaucoup d'engagement, de ponctualité et de sérieux. Ils sont venus travailler motivés et de bonne humeur.

Un grand remerciement à Laetitia, Johan, Nicolas et Hendry d'avoir rendu Univers 1028 si accueillant!!!

Accueil de midi à Univers 1028 à partir de la rentrée 2013

A partir de la rentrée 2013, les accueils de midi au Local des jeunes vont changer. En effet, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 14h, une trentaine de jeunes pourront venir au local avec leur pique-nique ou un plat à faire chauffer. Univers 1028 vendra également de la petite restauration à petit prix. Et pour plus de fun, une Pasta Party sera organisée tous les mardis à midi.

L'encadrement sera géré par deux personnes adultes et faisant partie de l'équipe d'Univers 1028, animateurs et moniteurs. Cet encadrement permettra l'organisation d'animations et jeux après le repas des jeunes. Inscription au centre dès la rentrée 2013. Informations sur notre site internet www.univers1028.ch

Les soirées cinéma d'Univers 1028

Depuis un an maintenant, Univers 1028 organise ses «soirées cinéma» un vendredi par mois.

Après avoir partagé un repas, les jeunes, bien installés au fond des canapés du Local, profitent de la projection d'un film choisi avec soin par leurs animateurs. Après Sherlock Holmes, Blanche Neige, les Avengers et le Chat Potté, la saison cinématographique d'Univers 1028 a repris le 6 septembre avec «My Week with Marilyn».

Pour les plus jeunes, une séance réservée au 10-13 ans aura lieu le 11 octobre. Ils auront l'occasion de voir «Les Cinq légendes» lutter ensemble pour sauver les rêves et l'imaginaire des enfants.

Univers1028 à l'Abbaye de Préverenges les 5 et 6 juillet

Un championnat de feuille-caillou-ciseaux, un défilé de mode, un concours de bulles géantes, des maquillages



pour enfants, des matchs de saut-pompe-balle, sans oublier un stand nourriture, tel était le programme d'Univers1028 lors de l'Abbaye de Préverenges les 5 et 6 juillet dernier.

Environ 30 jeunes ont participé pour animer la fête et tenir le stand de panini et de croque-monsieur dans le but de présenter leur local, les activités auxquelles ils participent ainsi que de réunir quelques fonds pour leurs projets.

Samedi en début d'après-midi, de jeunes créatrices ont présenté leur collection lors d'un défilé de mode sur la scène devant le nouveau collégé. Confectionnées entre février et juin durant l'atelier stylisme-couture, leurs su-



perbes tenues ont su retenir l'attention du public qui les a gratifiées de félicitations bien méritées. S'en sont suivis les divers jeux et concours ainsi que les maquillages pour enfants qui ont eu un franc succès.

Encore merci à tous les jeunes présents pour leur aide et leur implication.

Toutes les photos sur notre site internet www.univers1028.ch.



Atelier Stylisme / Couture
Tous les jeudis de 17h à 19h30 sur inscription.

- Tu aimes la mode? Tu penses être une styliste? Tu veux apprendre à réaliser des vêtements étape par étape.
- Veux-tu une professionnelle, cet atelier coûte 10 frs par mois et te permet de permettre à nos membres d'apprendre à réaliser des vêtements étape par étape.

Informations et inscriptions:
Univers 1028
Local des jeunes de Préverenges
univers1028.ch/preverenges
021 801 39 02

UNIVERS 1028
LOCAL DES JEUNES DE PREVERENGES

Festival des activités jeunes du GLAJ
Samedi 5 octobre de 11h à 18h
Place St-François / Lausanne
Accompagné de nos animateurs, tiens un stand et représente Univers1028 lors de ce grand rassemblement.
Inscriptions et infos auprès de tes animateurs

Vacances d'automne
Univers 1028 participe au **Passport Vacances de Morges** et **annone** mais tu as aussi la possibilité de t'inscrire aux activités directement au Local.
Mercredi 16 octobre: Atelier cupcakes de 9h à 12h / Tournoi de Baby-foot de 14h à 17h
Jeudi 17 octobre: Jeux de société de 9h à 12h / Atelier théâtre de 14h à 18h
Vendredi 18 octobre: Pizzaliga d'un tour de 10h à 14h

Voyage de l'équipe de Futsal
Notre équipe de Futsal profitera des vacances d'automne pour aller voir un match de foot dans une grande ville européenne: l'abougement d'un long projet.

Programme octobre 2013 Accueil libre et activités ordinaires

Mardi Oct.: 1, 8, 29	Mercredi Oct.: 2, 9, 16*, 30	Judi Oct.: 3, 10, 17*, 31	Vendredi Oct.: 4, 11*, 18*	Samedi Oct.: 5*
Accueil sur projet: 15h30-17h30 Tu as des idées de projet au Local ou ailleurs, tu as besoin de soutien dans tes recherches de stage ou apprentissage, cette plage horaire est pour toi.	Horaires Accueil: 14h30-18h30 Sport en salle sur demande: 15h30-17h30 Tenues et chaussures de sport obligatoire	Horaires Accueil: 15h30-17h30 Atelier stylisme/couture 17h-18h30 Ménage: 17h30-18h30 4 jeunes maximum: 1h/12frs Fermeture du Local pendant le ménage	Horaires Accueil: 15h30-19h00 Repas soir ou activité spéciale: 19h-20h Fermeture du local pendant l'activité Soirée: 20h-22h Pendant la soirée, allées et venues des moins de 14 ans surveillées.	Horaires Accueil: 14h-18h * Activités spéciales, voir le reste du programme
Attention sur RDV				

Accueil de midi de 12h à 14h avec un animateur et un moniteur
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis sauf pendant les vacances scolaires
(Ouvert uniquement pour les jeunes inscrits aux accueils de midi)

Pour nos écoliers



Salut à tous!

Après un été magnifique, votre ludo a réouvert ses portes le 3 septembre dernier. Qui dit rentrée, dit cotisation annuelle de Fr. 20.-, montant identique depuis l'ouverture en 1985.

Deux nouvelles bénévoles nous ont rejointes... nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et l'envie de rester de nombreuses années en notre compagnie. Si vous aussi, vous pouvez donner 2h30 par mois... c'est avec une grande joie que nous vous accueillerons!

Parlez de la ludothèque autour de vous et permettez ainsi à d'autres familles d'entrer dans l'univers merveilleux du jeu, soit en tant que clientes, soit comme bénévoles!!!

A +

Votre **CHOUETTE**

Chez Cacahuète ... c'est le Pic-Nic ... ou le Traiteur!



Si vous avez besoin d'un dépannage à midi, qui peut être fixe, temporaire ou à la carte, Cacahuète est à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'accueil est pour les enfants scolarisés et deux solutions vous sont proposées:

Accueil + Pic-nic: Fr. 8.- (four micro-ondes à disposition)
Accueil + Menu traiteur: Fr. 16.-

Pour les enfants de la 1^{re} à la 3^e, le trajet jusqu'à Cacahuète (locaux de Pirouette) et le retour sont assurés avec le pédibus de la ligne bleue (Rionzi).

Les inscriptions avec menu traiteur doivent nous parvenir au plus tard 24 heures avant, tandis que pour un accueil avec pic-nic le matin même est suffisant (selon places encore disponibles).

Cacahuète est fermée pendant les vacances scolaires.

Pour toutes informations complémentaires ou réservation, Brigitte Dietzel (078 632 16 04), reste à votre entière disposition. L'équipe de Cacahuète

PEDIBUS



Les différentes lignes de pédibus de Préverenges ont repris du service depuis la rentrée scolaire et il accueille à nouveau une quarantaine d'enfants du village!

Grâce au pédibus, nos enfants apprennent le chemin qui les conduit à l'école en toute sécurité.

Pour garantir leur sécurité toutes les mamans, papas, nounous ou autres s'engagent bénévolement à tour de rôle tout au long de l'année à les accompagner à l'école ou à aller les rechercher. Tout cela bien entendu A PIED! Voici nos trois lignes en fonction à ce jour:

La ligne JAUNE qui part du chemin de la Venoge, passe par Pierraz-Mur, Chemin Neuf et le chemin des Vignes. Personne de contact: Nathalie Huber, 021 807 02 66.

La ligne BLEUE qui part du quartier du Rionzi, regroupe les enfants qui habitent au chemin des Planches, à l'allée du Capellan et à l'allée des Pommiers. Cette ligne compte deux pédibus: un pour les pavillons et un pour le collège Tribord. Personne de contact: Doriana Delfino 021 535 03 34.

La ligne ORANGE qui part du quartier des Uttins. Personne de contact: Gaëlle Vonlanthen, 021 825 34 29.

A tous les conducteurs et conductrices de pédibus un grand MERCI, car si le pédibus peut continuer à fonctionner c'est grâce à votre fidèle engagement tout au long de l'année! Belle nouvelle année scolaire à tous!

Pour le pédibus de Préverenges:
Corinne Roberto, corinne.roberto@hispeed.ch

Avec les tout petits



Si vous cherchez un lieu idéal de dépannage pour la garde de votre enfant, nous sommes la solution!

Pour cette nouvelle année scolaire, une super équipe attend, avec plaisir, vos enfants à Pirouette!

Cinq mamans se donnent le relais pendant la semaine.

Manu, Nathalie, Katja, Valérie et Isabelle auront le plaisir d'accueillir vos enfants (dès 2 ans et demi) pour un petit ou grand moment sympathique à la halte-jeux Pirouette.

Vous pouvez amener votre enfant, sans réservation, sans inscription et pour le temps qu'il vous convient, durant les heures d'ouverture suivantes:

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00

(fermé le lundi et vacances scolaires)

Au tarif de Fr. 8.-/heure (plus exactement Fr. 2.-/15 min)



Voici quelques activités spécifiques auxquelles les enfants présents à la halte-jeux pourront participer:

- Contes avec Sandrine (1^{er} mardi du mois vers 10h30 jusqu'en décembre)
- Décoration de cup cakes (20.9)
- Halloween (30 + 31.10)
- Bricolage et Déco d'hiver (15 et 21.11)
- Saint-Nicolas (5.12)
- Bricolage de Noël (13.12)

Nouvelle petite place de jeux à disposition exclusive de la halte-jeux!



LOCATION

Il est toujours possible de louer la salle pour des fêtes d'anniversaires d'enfants. N'oubliez pas de réserver la date qui vous intéresse rapidement! Toutes les informations sur notre site.

Au plaisir de vous rencontrer!

Toute l'équipe de la halte-jeux Pirouette

Halte-Jeux Pirouette

Allée du Rionzi 38, 1028 Préverenges

tél. 021 801 52 70, www.pirouettepreverenges.ch



Les Moussaillons

Une nouvelle année scolaire s'est terminée en juillet avant la fermeture d'été; le pic-nic de la garderie et la soirée pour les enfants en âge d'entrer à l'école au mois d'août ont eu lieu, traditionnellement, au mois de juin.

Plusieurs familles étaient présentes au pic-nic de fin d'année; les enfants et leurs parents ont pris plaisir à découvrir les jeux que nous proposons et se sont grimés avant de poser pour une photo-souvenir. Ensuite, nous nous sommes tous réunis autour du buffet composé des plats préparés par les parents.

Nous tenons à remercier le service de la voirie ainsi que Monsieur Cokovic pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée en particulier pour la mise en place et le rangement des tables et des bancs du pic-nic.

Deux semaines plus tard, les «grands des Moussaillons» étaient présents à la soirée spéciale que nous avons organisée pour eux; des bulles, des jeux et surtout beaucoup de plaisir ont pris possession du jardin ce soir-là.

Avec un peu de mystère et beaucoup d'application chaque enfant a confectionné sa propre baguette remplie de paillettes et d'eau; après le souper, quelques formules ont suffi pour illuminer les baguettes, les rendre magiques et toutes prêtes à exaucer de nombreux souhaits.

À la suite des vacances d'été, les enfants ont retrouvé ou découvert les locaux des Moussaillons dont les murs ont été repeints pendant l'été; nous tenons à remercier la Commune de Préverenges pour les moyens qu'elle a mis à notre disposition pour ces travaux. Nous remercions également Monsieur Giobellina qui s'occupe, pendant l'été, de l'entretien annuel des sols.

Christine Tacconi



Tom-Pouce

Le Jardin d'enfants «Tom-Pouce» se situe sur la place de jeux des classes enfantines.

Il est ouvert de 8h00 à 12h00 du lundi au vendredi. Fermé toutes les vacances scolaires et jours fériés.

Il accueille les enfants âgés de deux ans et demi à cinq ans. Les enfants arrivent entre 8h00 et 9h00 et partent entre 11h30 et 12h00.

Programme : jeux rythmiques et sensoriels, pré-écriture, travaux manuels, peinture, dessins, coloriage, jeux éducatifs et libres.

Développement du langage et de la sociabilisation. Ainsi que des goûts, des inspirations, des aptitudes de la propreté soit une préparation à la vie sociale de l'enfant et à l'entrée scolaire.

Chaque Noël, tous les parents sont invités. Chaque fin d'année scolaire, nous allons au zoo de Servion. La fréquentation est de deux fois par semaine minimum. Il me reste de la place, les mardis et jeudis. Profitez-en!

Mes plus tendres pensées vont à mes grands qui ont commencé la grande école et qui me manquent déjà.

Je me réjouis de vous accueillir les matins au Tom-Pouce ou de vous renseigner par téléphone au 076 425 00 43.

La directrice et éducatrice, Brigitte Ferreira



Pour nos aînés



Programme Soleil d'Automne 2013

L'automne approche et avec lui le début de notre programme culturel. Profitez de notre offre de vous informer, vous divertir et de passer un bon moment avec d'autres seniors de Prévèrènges. C'est aussi le moment d'échanger des expériences, de connaître des personnes nouvelles ou de rencontrer des amis que vous n'avez pas vus depuis longtemps. Le Comité de Soleil d'Automne se réjouit de vous accueillir.

OCTOBRE

jeudi 3 à 9h30 au local annexe du temple protestant

INFO SENIORS (Café Croissant), Mme Cathya Valerio de Pro Senectute nous renseignera comment «BIEN CUISINER AVEC UN PETIT BUDGET», prix Fr. 5.- par personne

mercredi 9 à 14h30 à l'Aula du collège

«BOUGER POUR MIEUX VIEILLIR», Dr. Kristof MAJOR, Chef de clinique de la Gériatrie du CHUV, cette conférence nous étonnera et nous apprendra les résultats encourageants des dernières études gériatriques de plusieurs pays, suivie du verre de l'amitié.

NOVEMBRE

mercredi 13 à 14h30 à l'Aula du Collège

«RETOUR AUX SOURCES», Mr Samuel Monachon nous fera aimer nos régions à travers son objectif, suivi du verre de l'amitié.

DECEMBRE

mercredi 18 à 14h30 au Foyer de la Salle Polyvalente

NOEL DES SENIORS, le cœur mixte «LA BARQUE» chantera pour nous et avec nous.

Les enfants du Centre de Danse d'Isabelle Goumaz nous enchanteront avec «Rêverie» de P.I. Tchaïkovski, suivi du traditionnel goûter.

Activités

Marches: Rendez-vous le mercredi à 14h00 à la place de parc de l'Etoile

Marches d'environ 2 heures dans la région. Parfois déplacement en voiture.

Octobre: les 2, 16, 30, novembre: le 27, décembre: le 11
Annoncez votre participation jusqu'à 12h. le jour même auprès de Mme Gertrude Holbein, tél. 021 801 36 39 ou Natel 077 421 00 07.

Promenades: Rendez-vous le mercredi à 14h00 à la place de parc de l'Etoile

Promenade d'environ 1 heure dans la région. Parfois déplacement en voiture.

Octobre: le 23, novembre: les 6, 20, décembre: le 4

Annoncez votre participation jusqu'à 12 h. le jour même auprès de Mme Gertrude Holbein, tél. 021 801 36 39 ou Natel 077 421 00 07.

Tables de bistrot:

Cette activité rencontre un bon succès, environ 16 personnes en moyenne.

Après L'Etoile, le Wonderful et Deriaz vous pouvez agender le 8 octobre, le 12 novembre et le 10 décembre 2013. Les lieux de rendez-vous seront affichés aux piliers publics et chez les commerçants. Ceux qui s'inscrivent par mail seront avertis par mail. L'idée est de partager le plat du jour dans un de nos restaurants du village, tout en passant un bon moment en agréable compagnie.

Informatique:

Les cours et ateliers proposés vous seront communiqués aussi vite que possible.

Les cours seront donnés par des animateurs de Pro Senectute. Prix entre Fr. 60.- et Fr. 120.-. Pro Senectute demande au minimum 5 participants pour ouvrir un cours.

Pour l'instant un problème de disponibilité de local retarde le démarrage de cette activité.

Troc savoir:

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés à se rendre à la réunion préparatoire le mardi 15 octobre à 10 h. à la salle annexe de l'église réformée de Prévèrènges. M. Jean Knobel vous renseigne volontiers au tél. 021 801 44 80 ou jeanknobel@bluewin.ch.

Gymnastique:

Chaque lundi à 16h45 à la vieille Salle de Gymnastique (Collège des Voiles du Léman), sauf vacances scolaires, se renseigner auprès de Mme Nora Tuscher, tél. 021 801 03 79. La reprise de l'activité aura lieu le lundi 23 septembre 2013.

Jouer aux cartes:

Chaque mardi à 14h00 à la Cure protestante. Se renseigner auprès de Mme Gertrude Holbein, tél. 021 801 36 39 ou Natel 077 421 00 07.

Gymnastique des aînés

Afin de clôturer la saison 2012 - 2013 de façon sympathique, les gymnastes ont partagé un pique-nique de fin de saison, le 17 juin dernier, dans la fraternité et la bonne humeur.

Communiqué par Nora Tuscher



Sortie du 13 juin 2013 - Croisière sur les 3 lacs

A 8 heures 30, par un temps superbe 4 cars prennent la route en direction de Morat. Nous parcourons la campagne Broyarde pour arriver à notre pause-café à Morat. Terrasse ombragée, accueil sympathique, instant agréable. A deux pas nous attendons le bateau pour une croisière sur les 3 lacs, avec repas à bord. Ambiance chaleureuse, repas excellent servi par un personnel efficace.

Peu avant l'arrivée à Bienne des messages nous ont été adressés: pour les Autorités communales par Mme Marie Cottier, municipale; pour les autorités religieuses par Mme Corinne Mariani-Méan, pasteur et M. Roland Müggli, vicaire et pour Soleil d'Automne par Mme Verena Eggenberger.

Sur le retour une pause à Grandson permet à chacun de se désaltérer et de profiter encore un peu de cette belle journée passée dans cette magnifique région.

Un grand merci à nos autorités communales de nous offrir, à près de deux cents aînés, cette journée très appréciée de tous.



Assurance - maladie - Subventionnement



Communiqué du Chef du Département de la santé et de l'action sociale

A) Assurance obligatoire des soins - Loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance maladie (LAMal)

Toute personne domiciliée en Suisse doit s'assurer pour les soins en cas de maladie, ou être assurée par son représentant légal, dans les trois mois qui suivent sa prise de domicile ou sa naissance en Suisse.

Sont en outre tenus de s'assurer:

- les ressortissants étrangers qui disposent d'une autorisation de séjour au sens de la loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) valable au moins trois mois,
- les ressortissants étrangers exerçant une activité dépendante et dont l'autorisation de séjour est valable moins de trois mois, lorsqu'ils ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance équivalente pour les traitements en Suisse,
- les personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse et celles qui se sont vu accorder la protection provisoire, conformément à la loi du 26 juin 1998 sur l'asile, ainsi que les personnes pour lesquelles une admission provisoire a été décidée conformément à la LSEE.

A la suite de l'entrée en vigueur avec effet au 1^{er} juin 2002 de l'Accord sur la libre circulation des personnes, de nouvelles catégories d'individus sont soumis à l'assurance obligatoire des soins. Cette nouveauté a pour effet que des personnes résidant dans la Communauté européenne (CE) ou l'Association européenne de libre-échange (AELE) devront s'assurer en Suisse, il s'agit des catégories de personnes suivantes:

- personnes travaillant en Suisse sans y résider (frontaliers),
- personnes percevant une rente suisse et ne résidant pas en Suisse (pensionnés),
- personnes percevant des prestations de l'assurance-chômage suisse et ne résidant pas en Suisse (chômeurs),
- famille sans activité lucrative des personnes précitées,
- famille sans activité lucrative, résidant dans un pays de la CE/AELE, d'un travailleur en Suisse qui est au bénéfice d'un permis de séjour.

Il y a cependant des exceptions.

En effet, suivant le pays de résidence, certaines personnes ont la possibilité de choisir entre s'assurer dans le pays de résidence (CE/AELE) ou la Suisse.

Les personnes tenues de s'assurer choisissent librement leur assureur qui doit être reconnu par le Département fédéral de l'intérieur.

B) Subventions pour les primes d'assurance-maladie et accidents - Loi du 25 juin 1996 d'application vaudoise de la LAMal (LAVAMal)

Les assurés de condition financière modeste peuvent bénéficier d'un subside pour le paiement de tout ou partie de leurs primes relatives à l'assurance obligatoire des soins.

Conditions d'octroi pour l'année 2013:

1. Etre domicilié dans le Canton de Vaud.
2. Le **revenu net selon chiffre 650** de la plus récente déclaration d'impôt (*à ne pas confondre avec le revenu imposable - chiffre 800*).
- a) **Pour le subside des adultes:** ne doit pas dépasser Fr. 34'500.- pour une personne seule et Fr. 51'000.- pour un couple. Toutefois, entre Fr. 34'501.- et Fr. 40'000.- pour une personne seule et entre Fr. 51'001.- et Fr. 65'000.- pour un couple, un droit au subside minimum est accordé.
- b) **Pour le subside des enfants** jusqu'à 18 ans: ne doit pas dépasser Fr. 72'000.-.
3. Le **1/15^e (=6,7 %) de la fortune** qui excède Fr. 56'000.- pour une personne seule ou une famille monoparentale et Fr. 112'000.- pour un couple avec ou sans enfants sera ajouté au revenu net ci-dessus.
4. Un montant de Fr. 10'000.- pour le 1^{er} enfant à charge sera déduit. La déduction sera de Fr. 17'000.- pour 2 enfants à charge, puis Fr. 7'000.- par enfant supplémentaire.

Pour tous renseignements relatifs à ces subsides, veuillez vous adresser à l'agence d'assurances sociales de votre lieu de domicile (tél. 021 801 73 74).

Sociétés locales

Société de développement



Sortie de la Société de Développement
Reclère – 15 juin 2013

Journée mémorable avec plus de 60 personnes dans le Jura... Après une petite «aventure» improvisée en forêt avec balade côté français, nous avons pris le repas au restaurant des Grottes. A suivi une visite du Préhisto-Parc et des magnifiques Grottes de Reclère (qui nous ont valu quelques courbatures suite aux 550 marches graves!).

Et sur le chemin du retour nous avons découvert les secrets de la fabrication de la Tête de Moine dans une fromagerie de Saignelégier avec apéro sur place!

Merci à tous pour votre bonne humeur et vos nombreux messages!



MEMENTO DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

A venir:

Samedi 5 octobre	Soirée «langue»
Mercredi 6 novembre	Remise des prix «Balcons & jardins fleuris»
Décembre	Fenêtres de l'Avent

Apéro à la plage... Préverenges – 31 août 2013

Journée de rêve avec le soleil au rendez-vous! Toujours aussi sympathique de partager un moment convivial sur notre splendide plage de Préverenges. Merci à la Commune pour son soutien!



GYM **PREVERENGES** propose pour la rentrée divers cours pour enfants et adultes

GYM PARENTS ENFANTS:

Pour les enfants dès 3 ans à l'école 1P, (enfantine). Faire de la gym avec papa ou maman d'une manière ludique. Le mardi ou le jeudi selon disponibilité de la salle Polyvalente à 15h45 à 17h.

GYM ENFANTINE:

Pour les enfants à l'école 1P et 2P (anciennement enfantine). 1^{re} base de gymnastique, jeux de balles, approche des engins et de l'athlétisme. Le mardi de 15h45 à 16h45 à l'ancienne salle de gym. Collège BABORD.

GYM PETITE JEUNESSE:

Pour les enfants scolarisés en 3P/4P/5P (anciennement 1^{re}/2^{ème}/3^{ème} primaire). Jeux de balles, exercices de coordination, équilibre, athlétisme, exercices aux engins. Le mardi de 17h30 à 18h45 à la salle Polyvalente.

GROUPE AGRES:

Pour les enfants dès 8 ans et selon aptitude. Gym aux engins et au sol. Le mercredi, de 16h00 à 18h00, à la salle Polyvalente. Le jeudi, de 17h00 à 19h00, à la salle Polyvalente.

GROUPE DES TESTS:

Pour les filles dès 8 ans révolus. Gym avec engins à main: Balles, cerceaux, corde etc. Avec concours de passage cantonaux. Programme selon catégorie d'âge. Contacter la monitrice au 021 802 11 17 ou 076 425 00 43 le soir.

COURS ADULTES

GYM HOMMES

Pour les messieurs dès 18 ans. Basket, volley, badminton, unihockey, athlétisme. Ambiance très amicale. Le lundi de 20 à 22h à l'ancienne salle de gym. Collège BABORD.

DAMES DYNAMIQUES

Pour les femmes dès 18ans. Gym en musique, chorégraphies, danses, jeux de balles, step, stretching, musculation douce, fitness. Le mercredi de 20h à 21h30 à l'ancienne salle de gym. Collège BABORD.

DAMES ANTI-STRESS

Gym en musique, gym douce, step, stretching, fitness. Le mardi de 20h à 21h30 à l'ancienne salle de gym. Collège BABORD.

DAMES DEESSES (maintien)

Gym de maintien, gym douce, assouplissement, jeux, stretching, fitness. Le mardi de 18h à 19h45 à l'ancienne salle de gym. Collège BABORD.

Tarifs et renseignements complémentaires:

Consultez notre site: www.gym-preverenges.ch

Une page importante se tourne

Le mardi 28 mai 2013 nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de notre présidente d'honneur et membre fondateur Rolande Kuttruff. Si notre société est aussi vaillante actuellement, c'est bien grâce à sa

détermination et son audace car en 1968 elle créa la Société Féminine de Gymnastique qui était à l'époque sous-section de la Société Masculine.

Ce personnage hors du commun nous a laissé quelques fortes impressions, elle savait ce qu'elle voulait. Lorsqu'elle avait des fonctions au niveau de l'Association Vaudoise Gymnastique Féminine, on n'avait pas intérêt à arriver en retard dans les camps de skis ou dans les cours de formation car sa Société de Préverenges avait son image à défendre.

Elle a mis toute son énergie pour développer le sport des femmes et lorsque les journalistes avaient l'audace, lors d'une fête fédérale, de montrer des photos qui lui déplaisaient, elle ne manquait pas de le leur faire savoir. C'est vrai qu'il y a eu des soirées mémorables également avec son mari Albert qui était pro-gym et nous connaissait bien pour savoir faire la fête, on ne pourra pas oublier ces moments magiques.

Rolande, toutes les gymnastes de Préverenges te disent MERCI d'avoir cru en cette société de Gymnastique. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que perdure longtemps cette société où règne actuellement l'esprit que tu as su transmettre.

Une nouvelle étoile est née dans le ciel et nous savons que depuis là-haut tu vas encore nous motiver pour que vive longtemps GYM PREVERENGES.
HT/SP



Pour nos aînés

CAT

Du NOUVEAU à La Roulotte... le Centre d'Accueil Temporaire du quartier des Uttins à Préverenges

Depuis le mois de juin le quartier résonne des accents chantants du piano avec la présence de Veronic qui anime l'après-midi par un atelier musical.

De 14h00 à 15h30, chaque mercredi, vous avez ainsi la possibilité de venir chanter en joyeuse compagnie, une garantie que vous passerez un après-midi plaisant et animé.

N'hésitez pas! Par le biais de la musique venez découvrir le bel et spacieux espace situé sous les arcades de la rue de Lausanne 21.

Votre inscription est INDISPENSABLE au 021 811 42 42 ou par mail: admin@la-diligence.ch.

L'équipe d'animation se réjouit de vous accueillir bientôt.

Par ailleurs le Centre est ouvert lundi, mercredi et vendredi de 10h45 à 17h00. Nous vous proposons repas, jeux, échanges, lecture.

Soyez les bienvenus!

Josiane Devenoge-Henny
Responsable CAT



Le programme cantonal «Ça marche! Bouger plus, manger mieux», en collaboration avec Pro Senectute Vaud et le service de gériatrie du CHUV, ont développé le projet «Pas de retraite pour ma santé» dans les communes de Morges et de Sainte-Croix. Ce projet vise à (re)donner le goût de l'activité physique aux seniors.

Des rencontres actives, destinées à accompagner un groupe de seniors dans leur remise en forme, ont été instaurées. Après trois mois d'activité physique structurée en groupe et à domicile, les participants rapportent les effets bénéfiques sur leur quotidien: meilleur moral, moins de crainte de chuter.

Si vous êtes intéressés par ce projet et souhaitez y participer, vous pouvez trouver des renseignements et vous inscrire sur le site www.ca-marche.ch/senior ou au 021 623 37 54 (prix: Fr. 50.- pour six mois). Les rencontres ont lieu tous les lundis de 9h15 à 10h45 au Grenier berinois (Place du Casino 1 à Morges).

La vie paroissiale



**Eglise
Evangélique
Réformée**
du canton de
Vaud **Paroisse de Lonay-
Préverenges-Vullierens**

Histoire de prière...et tant d'autres

Un soir tard, un pauvre fermier, de retour du marché, se retrouve sans livre de prière. Sa charrette a perdu une roue en plein bois. Il est désolé de devoir terminer cette journée sans réciter ses prières.

Aussi, s'adresse-t-il à Dieu : «J'ai fait une énorme bêtise, Seigneur: je reviens à la maison sans mon livre de prières et ma mémoire est si faible que je ne puis en dire une seule. Alors, voici ce que je vais faire: je vais réciter l'alphabet cinq fois très lentement et vous, qui connaissez toutes les prières, vous mettez les lettres ensemble pour former les prières dont je ne me rappelle pas.»

Et le Seigneur dit à ses anges: «De toutes les prières que j'ai entendues aujourd'hui, celle-ci est précieuse, parce qu'elle est sortie d'un cœur simple et sincère.»

D'après Anthony de Mello

Une des facettes du ministère pastoral est celle de la prière. Avec les paroissiens de nos huit villages et les collègues en place, suite aux ministres qui les ont précédés, les nouveaux pasteurs vont continuer de prendre soin de cette expression de la vie spirituelle.

Nouveaux pasteurs? Oui, lors de la magnifique journée du 1^{er} septembre dernier, Claudine Masson Neal et Ira Jaillot ont été installées dans leur fonction pastorale, et Nicolas Merminod a été accueilli en tant que pasteur stagiaire. Claudine Masson Neal – à mi-temps et répondante pour Préverenges – aura son bureau au rez-de-chaussée de la cure du village. Ira Jaillot – à plein temps et répondante pour Denges – s'est installée avec sa famille à la cure de Lonay. Nicolas Merminod va découvrir l'éventail des activités pastorales qu'elles assumeront et dans lesquelles s'investissent aussi Isabelle Léchet et Corinne Mariani-Méan en collaboration, bien sûr, avec les membres du Conseil paroissial et avec les paroissiens.

Quelle chance que de pouvoir compter sur le soutien des autorités communales, régionales, cantonales et de chacun. Cela nous permet d'offrir des espaces de prière et tant d'autres!

Pour la paroisse, Corinne Mariani-Méan, pasteure

Fêtez Halloween le jeudi 31 octobre

Depuis plusieurs années maintenant, les enfants de notre Commune aiment se déguiser pour fêter Halloween et demander des bonbons, douceurs ou autres gourmandises en échange de leurs «bonnes faveurs» (pas d'argent svp). Si vous souhaitez leur faire bon accueil, pouvez-vous décorer l'entrée de votre maison; ainsi les enfants sauront s'ils peuvent sonner chez vous. L'éclairage des abords permet aussi de guider les plus petits.

La Ludothèque de Préverenges met à votre disposition des costumes de circonstance.

Merci de votre accueil.



Informations utiles

Urgences: Police 117 - Feu 118 - Ambulance 144
Administration communale: 08h00 – 11h30 et
heures d'ouverture des bureaux 14h00 – 16h30
ou sur rendez-vous tél. 021 811 50 50
Assurances sociales (Rte d'Yverdon 4): 021 801 73 74
Bourse communale: 021 811 50 60
Service technique: 021 811 50 65
Sécurité municipale: 021 811 50 73
Police région Morges: 021 804 19 20
Heures d'ouverture du Contrôle des habitants / Garde-
port (021 811 50 75):
lundi: 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h30
mardi - jeudi: 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30
vendredi: 8h00 - 11h30 / après-midi: fermé
Déchetterie / Centrium
Horaire d'hiver du 28.10.13 au 30.3.14:
lundi 14h00 - 18h00
mercredi 09h00 - 12h00 14h00 - 18h00
vendredi 14h00 - 18h00
samedi 09h00 - 16h00
Renseignements: DESA Epalinges SA
tél. 021 310 03 28
Collecte de papier: les mercredis 8.1.14, 2.4.14 et 3.9.14



Chœur mixte la Barque

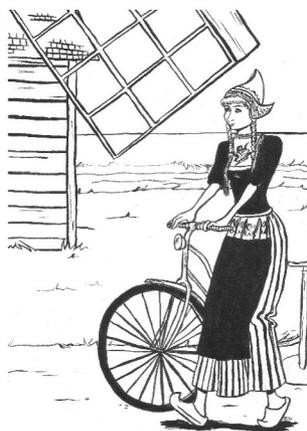
Soirée annuelle du chœur mixte La Barque, samedi 2 novembre 2013, ouverture des portes à 19h15.

On invite toute la population à venir écouter le chœur mixte «La Barque» à l'occasion de sa soirée annuelle. Après les chants, souper raclette et petites restaurations. Venez nous écouter nombreux. Nous nous réjouissons de partager ce moment convivial.

L'entrée est gratuite, nous comptons sur votre générosité au passage du chapeau. A bientôt.

Le secrétaire: Claude Meystre
La présidente: Marlyse Rossier Ruchet

Jennifer Bignens Pays-Bas



Mémento

Foyer de la salle polyvalente

- Du mardi 1^{er} octobre au jeudi 3 octobre 2013
de 14h00-16h00 et de 19h00-20h00
Vente d'habits et d'objets pour enfants «Mille-pattes»
- Samedi 5 octobre 2013
Société de développement – Soirée langue

Le Château

- Lundi 16 décembre 2013
Fenêtre de l'Avent

Salle polyvalente

- Jeudi 26 décembre 2013
Loto des Amis du Tir Lonay-Préverenges (système traditionnel)
- Dimanche 29 décembre 2013
Loto de l'Abbaye des Agriculteurs de Préverenges (système fribourgeois)



**TRIATHLON
PRÉVERENGES**

Grand succès pour le redémarrage du Triathlon populaire de Préverenges

La météo maussade du printemps n'aura pas découragé les nombreux sportifs et amateurs qui ont participé à la 13^e édition du Triathlon de Préverenges. En effet, pas moins de 700 participants, dont environ 250 enfants de moins de 15 ans, se sont retrouvés dimanche matin 23 juin pour participer à l'une ou l'autre des 5 épreuves de ce triathlon.

Bravo aux participants

L'épreuve individuelle comportant 500m de natation, 20km de vélo et 5km de course à pied a été remportée chez les hommes par Sylvain Fridelance de St-Barthélémy (VD) en 58'50", suivi de très près par son frère aîné Valentin, et chez les femmes par Estelle Delort de Cruilles (FR) en 1h08'28". Le meilleur temps absolu du parcours en individuel qui date de 2003 reste à 56'25".

De nombreux Préverengeois avaient également pris part aux épreuves, réalisant même plusieurs podiums, citons notamment:

- 1^{er} place de Laura Buri en 9:30.18 dans la catégorie «Têtards Filles» (2007-2008)
- 2^e place de Sylvain Hugonnet en 13:35.70 dans la catégorie «Grenouilles Garçons» (2005-2006)
- 3^e place de Sarah Buri en 14:59.80 dans la catégorie «Grenouilles Filles» (2005-2006)
- 3^e place de Tanya Dey en 42:47.79 dans la catégorie «Populaire Orques Femmes» (1900-1978)

Merci aux bénévoles, aux sponsors et à la Municipalité

L'organisation de ce triathlon est assurée par un comité appuyé par une centaine de bénévoles sans lesquels cet événement ne serait pas possible. Tous les postes ont pu être pourvus grâce à la participation de nombreux anciens, mais également de nouveaux bénévoles dont certains se sont spontanément annoncés après la lecture de l'édition de juin du Journal de Préverenges. Les sponsors et annonceurs, dont plusieurs soutiennent le triathlon depuis la 1^{re} édition, ont également répondu présents et permis de boucler le budget global d'environ Fr. 30'000.–. Enfin, la Municipalité a apporté une aide précieuse dans la mise en place et le démontage des infrastructures, ainsi que dans la gestion de la circulation et du stationnement. Un grand merci à tous pour leur soutien et pour leur aide.

A l'année prochaine

Une participation digne des plus grandes années, des sportifs heureux, des finances équilibrées et surtout aucun accident, le Comité est extrêmement satisfait de ce 13^e triathlon et heureux d'annoncer la 14^e édition qui aura lieu le dimanche 29 juin 2014.

Des photos de l'édition 2013 sont téléchargeables sur le site internet www.tripreverenges.ch.

